



LA RÉGLEMENTATION DE LA BLOCKCHAIN ET DES CRYPTOMONNAIES

COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

- Définir les enjeux juridiques des applications issues de la Blockchain

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux juridiques liés à la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies
- Identifier leurs applications comme valeur de preuve
- Comparer les différentes législations de la blockchain et de la cryptomonnaies dans le Monde (spécifiquement Suisse, Pays de la zone ASEAN, Malte, USA et France)
- Maîtriser la régulation de la blockchain et des cryptomonnaies ainsi que ses applications concrètes en France

PUBLIC

- Développeurs, chefs de projets, ingénieurs, dirigeants de start-up, directeurs juridiques et toutes autres personnes susceptibles d'utiliser la blockchain et les levées de fonds en cryptomonnaies

PRÉREQUIS

- Connaissances de base en blockchain et en cryptomonnaies

CONTENU

PARTIE 1 - LES ENJEUX JURIDIQUES

- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes morales
- L'utilisation de la technologie Blockchain par les personnes privées
- L'utilisation de la Blockchain et la protection des données personnelles
- La valeur de preuve d'antériorité
- La valeur de certification d'authenticité
- La valeur d'horodatage
- La qualification juridique des cryptomonnaies
- La qualification juridique du token
- Les différences juridiques entre ICO/STO

PARTIE 2 - LES DIFFÉRENTES RÉGLEMENTATIONS DANS LE MONDE

- La vision américaine et les recommandations de la SEC (U.S Securities and Exchange Commission)
- L'approche européenne et la régulation maltaise (Blockchain Island)
- La vision asiatique à travers quelques exemples de réglementation

PARTIE 3 - LA POSITION DU LÉGISLATEUR FRANÇAIS et LES RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE DEPUIS LA LOI PACTE

- La taxation des cryptomonnaies pour les personnes morales et les personnes physiques
- Lever des fonds via la Blockchain et les cryptomonnaies au regard du droit français
- L'obtention du visa de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en cas d'ICO
- La rédaction d'un whitepaper selon les critères de l'AMF

SESSIONS

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants.

DURÉE

1 jour (7 heures)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateur expert du domaine intervenant dans des missions de conseil

PARTENAIRES



Deloitte | Taj
Legal


RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Tel : +33 (0)4 72 43 83 93

Fax : +33 (0)4 72 44 34 24

mail : formation@insavalor.fr

Préinscription sur formation.insavalor.fr

 Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription



MOYENS ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentations théoriques, partages d'expériences et exemples pratiques
Un support de cours sera remis à chacun des participants.

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

Évaluation des acquis de la formation

Évaluation des acquis des apprenants réalisée en fin de formation par un questionnaire ouvert contextualisé.

Taux de réussite

90.5% des apprenants ont acquis la compétence principale visée

Résultat obtenu pour 155 participants évalués ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années

Évaluation de la satisfaction

Évaluation du ressenti des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

Résultats de l'évaluation

Le niveau de satisfaction globale est évalué à 4.3/5 par les participants.

Évaluations réalisées auprès des 192 participants ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années